

Conditions Générales de Vente – Billetterie

Montreux Nestlé Open (MNO)

Les présentes conditions générales de vente (ci-après « CGV ») régissent la réservation et l'achat de billets pour le Montreux Nestlé Open (ci-après « le Tournoi »), organisé par Sport Spirit (ci-après « l'Organisateur »). Toute réservation ou achat de billet implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

1. Billets et réservations

- 1.1. L'entrée au Tournoi est gratuite. La réservation payante d'un billet garantit l'accès à la place et/ou à la zone correspondante, dans la limite des places disponibles.
- 1.2. Le billet est valable uniquement pour la date, la session et l'emplacement indiqués lors de la réservation.
- 1.3. Le billet est personnel. Toute revente, reproduction ou falsification est interdite et entraîne l'annulation du billet sans remboursement.
- 1.4. Le détenteur du billet doit être en mesure de présenter son billet (format papier ou électronique) à l'entrée du site.

2. Modification du programme et des horaires

- 2.1. L'Organisateur se réserve le droit de modifier à tout moment le programme, l'ordre des rencontres, les horaires des matchs, la répartition des courts ainsi que la composition des joueurs et joueuses, sans préavis.
- 2.2. Ces modifications peuvent notamment résulter des impératifs sportifs, de la durée des rencontres, des conditions météorologiques, de raisons de sécurité ou de tout autre motif indépendant ou non de la volonté de l'Organisateur.
- 2.3. Une modification des horaires ou du programme ne donne pas droit à un remboursement, sous réserve de l'article 3 ci-dessous.

3. Remboursements

- 3.1. Un remboursement du billet ne peut être accordé que dans le cas suivant : **moins de 1 heure 30 (1:30) de tennis a été jouée sur le court central au cours de la session pour laquelle le billet est valable.**
- 3.2. Le temps de jeu s'entend du temps de jeu effectif sur le court central, à l'exclusion des interruptions (pauses, cérémonies, interruptions météorologiques, etc.).
- 3.3. Dès lors qu'au moins 1 heure 30 de tennis a été jouée sur le court central, aucun remboursement, total ou partiel, ne pourra être exigé, quels que soient les joueurs présents, le résultat des rencontres ou les modifications d'horaires intervenues.
- 3.4. Toute demande de remboursement éligible doit être adressée à l'Organisateur dans un délai de 5 jours après la session concernée, à l'adresse info@sport-spirit.ch, accompagnée du billet et de la preuve d'achat.
- 3.5. Le remboursement, lorsqu'il est dû, porte sur le prix du billet à l'exclusion des éventuels frais de réservation ou de service.

4. Accès au site et comportement

- 4.1. L'Organisateur se réserve le droit de refuser l'accès ou d'expulser toute personne dont le comportement porterait atteinte à la sécurité, à l'ordre ou au bon déroulement de l'événement, sans droit à remboursement.
- 4.2. Le détenteur du billet se conforme aux consignes de sécurité et au règlement du site.

5. Force majeure

5.1. L'Organisateur ne saurait être tenu responsable en cas d'annulation, de report ou de modification du Tournoi résultant d'un cas de force majeure (notamment intempéries, décision des autorités, catastrophe, épidémie, ou tout événement extérieur imprévisible et irrésistible).

5.2. En cas d'annulation totale de la session pour cause de force majeure, les modalités de remboursement ou de report éventuel seront communiquées par l'Organisateur.

6. Données personnelles

6.1. Les données personnelles collectées lors de la réservation sont traitées par l'Organisateur aux fins de la gestion de la billetterie, conformément à la législation applicable en matière de protection des données.

7. Droit applicable et for

7.1. Les présentes CGV sont soumises au droit suisse.

7.2. Tout litige relatif à leur interprétation ou à leur exécution relève de la compétence exclusive des tribunaux du canton de [Vaud], sous réserve d'un for impératif prévu par la loi.